

*Le Maire*

Chevreuse, le 10 juillet 2020

Nos références :  
CAR/CEIR/M5-  
46057

**CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL**

A l'attention :  
des membres du  
Conseil  
Municipal +  
communication

**Le Conseil Municipal se réunira,  
Le jeudi 16 juillet 2020 à 19 heures,  
dans la salle polyvalente du gymnase Fernand Léger**

Objet :  
Convocation de  
l'assemblée  
délibérante

Afin de pouvoir assurer la tenue de cette réunion dans le respect des règles sanitaires, l'accueil du public sera limité à 15 personnes.

Pièces Jointes :  
notes  
explicatives de  
synthèse  
prescrites par  
l'article L.2121-12  
du Code  
Général des  
Collectivités  
Territoriales

En application des recommandations du conseil scientifique, le respect de la distance de sécurité et le port du masque pour toutes les personnes présentes sont obligatoires.  
Ces derniers devront se laver les mains avec une solution hydroalcoolique et limiteront leurs déplacements au strict minimum.

Visa :  
Ordonnance n°  
2020-562

**ORDRE DU JOUR**

- Désignation d'un secrétaire de séance.

**Fiscalité :**

2020-38: Dégrèvement de la Cotisation Foncière des Entreprises en faveur des établissements de taille petite ou moyenne des secteurs du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration, de la culture, du transport aérien, du sport et de l'évènementiel qui ont été particulièrement affectés par le ralentissement de l'activité économique lié à l'épidémie de covid-19 ;

2020-39: Création d'un dispositif d'aide exceptionnelle communale à l'immobilier d'entreprise à destination des commerces, bars/restaurants, hôtels et artisans de la commune en lien avec le Département.

Le Maire,

Anne HÉRY - LE PALLEC



Toute correspondance doit être adressée à Madame le Maire :  
Hôtel de Ville - 5 rue de la Division Leclerc - 78460 Chevreuse  
Tél. : 01 30 52 15 30 - [www.chevreuse.fr](http://www.chevreuse.fr)

